



RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), il est prévu la réalisation du projet de Ville Numérique sur l'axe Diamniadio- Sebikotane-Diass afin de constituer un pôle urbain dont le numérique sera le principal moteur de croissance économique.

Ce projet inscrit dans le Plan d'Actions Prioritaires du PSE 2014 - 2018, est une réponse nouvelle aux préoccupations des acteurs du secteur de disposer d'infrastructures de base et de facilités d'accompagnement de l'essor d'activités numériques à partir d'un parc technologique numérique qui en constitue le cœur.

L'ambition du Sénégal est également, à travers ce projet, d'avoir la première et la plus grande plateforme régionale en faisant des infrastructures numériques un avantage de compétitivité.

La ville Numérique sera constituée de zones prêtes à l'emploi et de plateformes pour attirer les investissements indispensables afin de diversifier les sources de croissance du secteur.

Coût total : 46,314 milliards FCFA

Contribution BAD : 39,984 milliards FCFA

Contribution Etat du Sénégal: 6,329 milliards FCFA

Emplois directs : 35 000

Emplois indirects : 105 000 d'ici 2025

Le projet sera aménagé, sur un site fermé de 25 hectares situé sur le pôle urbain de Diamniadio, la première et très grande plateforme régionale de promotion de l'innovation et du développement de services numériques, créatrice d'emplois ; une infrastructure de classe internationale qui fera du Sénégal une plaque tournante attractive pour l'investissement dans le secteur des TIC.





LES OBJECTIFS DU PROJET

- Mettre en place une infrastructure de classe mondiale pour attirer des entreprises internationales et régionales dans le secteur des TIC, de la recherche et de l'innovation
- Créer une plate-forme pour des solutions innovantes pour l'e-gouvernement qui permettront d'améliorer l'efficacité de tous les secteurs de développement tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, etc.
- Améliorer la recherche et le développement local et l'esprit d'entreprise dans le domaine des TIC
- Encourager la délocalisation des entreprises TIC étrangères qui augmentent l'innovation, et contribuer aux revenus (Impôts et taxes) du gouvernement
- Faciliter la création d'entreprises et la formation des ressources humaines dans les secteurs précités.
- Promouvoir l'incubation d'entreprises nouvelles
- Créer les emplois dans les Services de l'Economie Numérique et dans tous les secteurs d'activités de l'Economie
- Améliorer la contribution de l'Economie Numérique dans l'économie et la porter à 15 % à l'horizon 2022,
- Créer des liens en amont et en aval, dans l'économie locale et diffuser des apprentissages économiques (Best Practices) à la communauté d'affaires dans le pays.



VISION DU PROJET

« Faire du Sénégal une destination privilégiée pour les entreprises de TIC, d'attirer des investissements et de créer des emplois »

Le projet PTN qui s'aligne sur la stratégie Sénégal Numérique vise à accroître la contribution des TIC à la croissance économique, aux investissements directs étrangers et à l'innovation avec un accent particulier sur la création d'emplois et notamment des emplois en faveur des jeunes.

Le PTN s'appuie sur un positionnement géostratégique et sur les atouts linguistiques du Sénégal comme un carrefour ou hub régional en Afrique de l'Ouest et sa compétitivité en termes de coûts pour l'hébergement de Business Process Outsourcing (BPO) et les activités de télé-services.

Le PTN devrait créer environ 35 000 emplois directs dans le seul sous-secteur du Business Process Outsourcing et Services informatiques (BPO/ITES) et au moins 105 000 emplois indirects sur la période allant de 6 à 10 ans. En plus d'agir comme un centre de technologies pour la région Afrique de l'Ouest, le PTN appuiera l'innovation, la recherche et développement (R&D) reliant directement les communautés et résolvant leurs problèmes de développement économique et social.



UN PROJET INTEGRE

La première phase du projet de PTN sera composée de bâtiments et d'espaces pour les entreprises privées et de bâtiments publics. Les bâtiments pour les entreprises privées accueilleront une tour destinée aux entreprises, des bâtiments pour le BPO, des espaces pour les centres de formation, les Centres d'incubation, les centres de traitement des données, les centres de recherches, les centres de développement du multimédia des arts visuels et du cinéma, et des centres de production audiovisuelle.

Le bâtiment destiné aux entreprises est configuré pour permettre aux grandes entreprises des TIC de mettre en place leurs opérations. Les bâtiments de centre d'incubation et de BPO auront des espaces ouverts pouvant être modifiés selon les besoins.

Les bâtiments publics comprendront des centres résidentiels, entrepôts, restaurants, blocs de services financiers, blocs médicaux, garderies, centres de sport et des loisirs, parkings, équipements spéciaux (marchés) et espaces verts. Un hôtel de classe d'affaires ultra moderne avec l'ambiance auxiliaire pour des séjours courts et salles à manger gastronomiques sera construit également.

Le PTN est prévu pour être articulé avec les autres initiatives dont les objectifs sont liés :

- au projet résidentiel de Diamniadio,
- au projet de Business Park des affaires,
- à la cité du savoir,
- à la deuxième université de Dakar,
- à l'université virtuelle du Sénégal,
- à la zone économique spéciale de Diass.

COMPOSANTES DU PROJET

Composante 1: Construction et équipement des bâtiments des services des TIC :

Cette composante comprendra :

- la construction de trois (3) (immeubles prêts à l'emploi, destinés aux entreprises TIC) locales, régionales et internationales ;
- la création d'un « Data Center » avec un potentiel un service de « Cloud computing » ;
- la construction d'un centre de « BPO » favorisant la localisation de centres d'appels ;
- la construction de centres de formation, de recherche et d'incubation avec un immeuble de production visuelle avec un contenu audio qui seront utilisés pour la production multimédia.

Composante 2: Construction des bâtiments et équipements publics :

Cette composante mettra en place :

- un centre commercial abritant un super marché, un centre médical, des salles de sport, des centres de loisirs, des services de restauration et de sécurité ;
- un bloc administratif pour la gestion du parc ;
- une résidence pour les étudiants et le personnel administratif. Les installations comprendront aussi des espaces verts.

Composante 3: Gestion de projet et renforcement de capacité:

Cette composante fournira les ressources nécessaires pour :

- renforcer la capacité des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet de parc des technologies numériques ;
- renforcer la gestion opérationnelle et la capacité technique d'équipes de gestion de projet ;
- procéder à la conception architecturale détaillée et la supervision des travaux.